

RW/931/2020/3304/2294/703

Lot 703

Les plages de semis délimitées par l'Agent forestier sont à préserver. L'acheteur est tenu d'abattre et d'écorcer les épicéas des lots dont il est déclaré adjudicataire conformément à l'AGW du 16 juillet 2020. Le bourgmestre pourra, sur recommandation du service forestier, faire procéder à l'exploitation d'office des résineux ayant subi des attaques d'Ips typographus L. aux frais de l'acheteur après un ultime délai de 15 jours notifié par courrier. Cette disposition ne s'applique pas aux branches, aux houppiers et aux bois entreposés dans les lieux de transformation ou sur les quais de chargement des gares.

Nombre d'arbres total		78	--
Volume grumes		49,939	m ³
Volume houppiers		0,000	m ³
Volume total		49,939	m ³
Cube moyen		640	dm ³
Circonférence moyenne		84,487	cm
Surface de coupe		1,000	ha
Contact		TAYMANS Pierre, 0477 78 13 68	--
Triage		Triage De Vecmont	--
Propriétaire		La Roche-En-Ardenne Cne	--
Lieu(x)-dit(s)		AISANCE QUEUE VACHE - cpe 12	--
Vente		Vente de La Roche Lundi 28 septembre 2020 à 17:30 'Maison du Plateau' Vecmont b 3 6980 La-Roche (Maison Communale)	--
TVA		Aucun taux fourni	--
Certification PEFC		Oui	--

Epicéa

Sanitaire

Déraciné

Normal

Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)
65	7	
Total grumes 60/70	7	2,345
75	23	
85	25	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	48	26,512
95	17	
105	3	
115	2	
Total grumes (R:90-F:100)/120	22	19,599
125	1	
Total grumes 120/150	1	1,483
Total grumes	78	49,939
Houppiers/Taillis	-	